

COMMENT AIDER MON PÈRE ?

Par Profil supprimé Postée le 19/03/2015 15:37

mon père est alcoolique depuis des années, au mois de mai 2014 il décide de faire un sevrage qui se passait bien et au mois de juin nous apprenons que ma mère le trompe. Depuis elle l'a quitté et il a replongé dans l'alcool, il est dans le déni total pour lui il ne boit plus comme avant. Je ne sais pas comment faire pour l'aider car il prend toujours un traitement pour l'alcool et boit avec, il ment au médecin et à ses poches.

Mise en ligne le 20/03/2015

Bonjour,

Les reconsumations de votre père sont sans aucun doute en lien avec le fait que votre mère l'a quitté. Vous soulignez qu'il est dans le déni de cette consommation excessive d'alcool et que de toute façon, en ce qui le concerne, il considère qu'elle est moins importante qu'avant. Sans son adhésion ou son consentement, vous ne pouvez le contraindre ou le forcer à arrêter ses consommations. Cela ne signifie pas pour autant que vous ne puissiez rien faire. Dans la mesure du possible, nous vous conseillons de maintenir le dialogue entre vous, et plutôt que de vous focaliser sur son problème d'alcool, d'être à l'écoute de ce qu'il peut exprimer par rapport à cette séparation et aux émotions qui en découlent. On peut imaginer sans peine que cette nouvelle l'ait effondré et mis un coup d'arrêt à sa démarche de soin. Il semble important donc de le soutenir et de voir comment, avec vos mots à vous, vous pouvez essayer de le remobiliser.

Pour ce faire, il peut vous être utile de vous rapprocher d'une équipe de professionnels en CSAPA (Centre de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). En effet, ces centres accueillent aussi l'entourage de personnes alcoolodépendantes. Cela vous permettrait d'être soutenu et guidé mais vous aiderait aussi à trouver la bonne distance dans le soutien que vous souhaitez apporter à votre père. Vous retrouverez les adresses proches de chez vous sur cette page.

Enfin, vous avez toujours la possibilité de joindre l'un de nos écouteurs au 0 980 980 930 (Alcool info service, appel anonyme et non surtaxé) tous les jours de 8h à 2h, ou par chat en vous rendant sur l'un de nos sites. Vous pouvez aussi consulter cet article.

Cordialement.
